

Nom commercial: Calcii hydroxidum pulvis

Numéro de la matière: 062255

Version: 5 / CH

Date de révision: 17.12.2018

remplace la version: 4 / CH

Date d'impression 01.10.19

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Calcii hydroxidum pulvis

N° d'article 06225500

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse/fabricant

Hänseler AG

Industriestrasse 35

9100 Herisau

No. de téléphone 0041 (0)71 353 58 58

Adresse email de la sdb@haenseler.ch

personne

responsable pour

cette FDS

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Switzerland :145 / Abroad +41 (0)44 251 51 51

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Eye Dam. 1 H318

Skin Irrit. 2 H315

STOT SE 3 H335

Produit classé et étiqueté d'après le règlement (CE) no 1272/2008.

Pour l'explication des abréviations voir section 16.

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) no 1272/2008

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement

Danger

Mentions de danger

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H318 Provoque de graves lésions des yeux.

Conseils de prudence

P260 Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/ aérosols.

P281 Utiliser l'équipement de protection individuel requis.

P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.

P304+P340 EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au

Nom commercial: Calcii hydroxidum pulvis

Numéro de la matière: 062255

Version: 5 / CH

Date de révision: 17.12.2018

remplace la version: 4 / CH

Date d'impression 01.10.19

P305+P351+P338 repos dans une position où elle peut confortablement respirer.
 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P308+P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un medecin.

composants dangereux déterminants pour l'étiquetage (règlement (CE)1272/2008)

contient Dihydroxyde de calcium

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**Composants dangereux****Dihydroxyde de calcium**

No. CAS	1305-62-0		
No. EINECS	215-137-3		
Concentration	>=	50	%
Classification (règlement (CE) no 1272/2008)			
	Skin Irrit. 2		H315
	Eye Dam. 1		H318
	STOT SE 3		H335

RUBRIQUE 4: Premiers secours**4.1. Description des premiers secours****Indications générales**

Enlever immédiatement tout vêtement souillé et le mettre à l'écart.

En cas de contact avec la peau

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec beaucoup d'eau.

En cas de contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste. Protéger l'oeil non contaminé.

En cas d'ingestion

Faire boire de l'eau par petites gorgées. Ne pas faire vomir. Appeler aussitôt un médecin.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction****Moyen d'extinction approprié**

Brouillard d'eau, Mousse, Dioxyde de carbone, Produits extincteurs en poudre, Adapter les mesures d'extinction au feu environnant

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Le produit n'est pas combustible. En cas d'incendie, formation possible de gaz dangereux.

5.3. Conseils aux pompiers**Equipements spéciaux pour la protection des intervenants**

Utiliser un appareil respiratoire autonome.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Veiller à assurer une aération suffisante.

Nom commercial: Calcii hydroxidum pulvis

Numéro de la matière: 062255

Version: 5 / CH

Date de révision: 17.12.2018

remplace la version: 4 / CH

Date d'impression 01.10.19

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher la propagation à la surface (par ex. à l'aide de digues ou de barrières anti-huile). Ne rejeter ni dans les canalisations d'égout, ni dans les eaux. Retenir les eaux de lavage souillées et les traiter avant rejet.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser mécaniquement. Transporter sur le site de récupération ou d'élimination dans des récipients appropriés.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Informations concernant les équipements individuels de protection : voir Section 8.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger

Aspiration sur le site indispensable. Utiliser uniquement des équipements résistant aux bases. Eviter contamination de la peau, les yeux et des vêtements.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

Aucune mesure particulière nécessaire.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Précautions pour le stockage en commun

Acides

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Conserver les récipients hermétiquement fermés, à l'abri de l'humidité, dans un endroit frais et bien ventilé.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition

Dihydroxyde de calcium

Liste	SUVA	
Type	MAK	
Valeur	5	mg/m ³

Groupe du risque pendant la grossesse: S; Etablie le: 2017; Remarque: SSc; AugeKT & OAWKT & HautKT; NIOSH

8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique / Mesures d'hygiène

Ne pas respirer les poussières. Oter immédiatement les vêtements souillés et imprégnés et les tenir soigneusement à l'écart. Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Protection respiratoire - Note

Protection respiratoire en présence d'aérosol, de brouillard ou de fumée de produit.

Protection des mains

Gants en caoutchouc		
Matériau approprié	Natural Latex	
Épaisseur du gant	0.6	mm
Temps de pénétration	> 480	min

Protection des yeux

Lunettes avec protection latérale

Nom commercial: Calcii hydroxidum pulvis

Numéro de la matière: 062255

Version: 5 / CH

Date de révision: 17.12.2018

remplace la version: 4 / CH

Date d'impression 01.10.19

Protection du corps

Combinaison de protection

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

Etat	solide		
Couleur	incolore		
Odeur	inodore		
valeur pH			
Valeur	12.0	à	13.0
température	20	°C	
Remarque	solution saturée		

Point de fusion

Valeur	>	450	°C
--------	---	-----	----

Point d'éclair

Valeur	°C
Remarque	Non applicable

limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité

Remarque	Non applicable
----------	----------------

Densité

Valeur	2.240	g/cm ³
température	20	°C

Hydrosolubilité

Valeur	1.7	g/l
température	20	°C

Température d'inflammabilité

Remarque	Non applicable
----------	----------------

température de décomposition

Valeur	>	540	°C
Remarque	Avec élimination d'eau		

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**10.1. Réactivité**

Aucuns connus.

10.2. Stabilité chimique

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Tenir à l'écart d'agents oxydants et de matières fortement acides ou basiques afin d'éviter des réactions exothermiques.

10.4. Conditions à éviter

Protéger de l'humidité de l'air et de l'eau.

10.5. Matières incompatibles

Corrosif pour les métaux. Acides

10.6. Produits de décomposition dangereux

Oxyde de calcium

Nom commercial: Calcii hydroxidum pulvis

Numéro de la matière: 062255

Version: 5 / CH

Date de révision: 17.12.2018

remplace la version: 4 / CH

Date d'impression 01.10.19

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques ***

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë par voie orale (Composants)

Dihydroxyde de calcium

Espèces	rat		
DL50	>	2000	mg/kg

Toxicité aiguë par pénétration cutanée (Composants)

Dihydroxyde de calcium

Espèces	rat		
DL50	>	2000	mg/kg
méthode	OCDE 402		

Toxicité aiguë par inhalation (Composants)

Dihydroxyde de calcium

Remarque	Ne pas documenté.
----------	-------------------

Corrosion/irritation cutanée (Composants)

Dihydroxyde de calcium

Espèces	lapin
évaluation	irritant

lésions oculaires graves/irritation oculaire (Composants)

Dihydroxyde de calcium

Espèces	lapin
évaluation	Irritant - risque de lésions oculaires graves

Sensibilisation (Composants)

Dihydroxyde de calcium

évaluation	non sensibilisant
------------	-------------------

Expériences issues de la pratique

Fortement irritant pour les voies respiratoires et les poumons.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Toxicité pour les poissons (Composants)

Dihydroxyde de calcium

CL 50	50.6	457	mg/l
Durée d'exposition	96	h	

Dihydroxyde de calcium

Espèces	Gambusia affinis		
CL 50	160		mg/l
Durée d'exposition	96	h	

Toxicité pour les daphnies (Composants)

Dihydroxyde de calcium

CE50	49.1		mg/l
------	------	--	------

Dihydroxyde de calcium

CL 50	158		mg/l
Durée d'exposition	96	h	

Toxicité pour les algues (Composants)

Nom commercial: Calcii hydroxidum pulvis

Numéro de la matière: 062255

Version: 5 / CH

Date de révision: 17.12.2018

remplace la version: 4 / CH

Date d'impression 01.10.19

Dihydroxyde de calcium

CE50

184.57

mg/l

Durée d'exposition

72

h

12.6. Autres effets néfastes**Information supplémentaire sur l'écologie**

Généralement une neutralisation est nécessaire avant l'introduction de rejets dans les stations d'épuration.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets****Déchets de résidus**

Code de déchets CEE 06 02 01* hydroxyde de calcium

Compte tenu de la réglementation sur les déchets spéciaux, le produit doit être transporté sur une décharge agréée ou dans une installation d'incinération agréée.

Emballages contaminés

Éliminer comme le produit non utilisé.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

	Transport terrestre ADR/RID	Transport maritime IMDG/GGVSee	Transport aérien
14.1. Numéro ONU	Il n'y a pas de marchandise dangereuse	Le produit n'est pas une marchandise dangereuse lors du transport maritime.	Le produit n'est pas une marchandise dangereuse lors du transport aérien.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Classe de contamination de l'eau (Allemagne)**

Classe de contamination de l'eau (Allemagne) WGK 1

Remarque Classification according to Annex 4 VwVwS

RUBRIQUE 16: Autres informations**mentions de danger H-de la rubrique 3**

H315

Provoque une irritation cutanée.

H318

Provoque de graves lésions des yeux.

H335

Peut irriter les voies respiratoires.

catégories de danger CLP de la rubrique 3

Eye Dam. 1

Lésions oculaires graves, Catégorie 1

Skin Irrit. 2

Irritation cutanée, Catégorie 2

STOT SE 3

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition unique
STOT un., Catégorie 3**Informations complémentaires**

Les modifications importantes par rapport à la version précédente de la présente fiche de données de sécurité sont marquées par : ***

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une

Nom commercial: Calcii hydroxidum pulvis

Numéro de la matière: 062255

Version: 5 / CH

remplace la version: 4 / CH

Date de révision: 17.12.2018

Date d'impression 01.10.19

garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.